

OFFRE D'EMPLOI



SAINTE-JULIE

HORTICULTEUR (-TRICE)
SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET GESTION DES ACTIFS

Description sommaire de l'emploi :

Tu es passionné par l'horticulture, la floriculture et l'arboriculture ? Tu es reconnu comme étant une personne créative et organisée ? Nous avons l'emploi idéal pour toi ! À la Ville de Sainte-Julie, tu effectueras les travaux d'entretien général des aménagements paysagers. Tu prépareras les sites de plantations et feras les plans pour les mosaïques situées aux entrées de la ville en plus de créer les croquis et réaliser les aménagements paysagers dans les parcs, en façade des différents bâtiments municipaux et sur les voies de circulation. Tu proposeras des sites de plantation pour de nouveaux arbres. Finalement, tu superviseras, coordonneras et planifieras les tâches quotidiennes de ton équipe.

Travailler avec nous, c'est :

- Un horaire de travail de 37,5 heures par semaine du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 30 ;
- Un taux horaire de 37,93 \$, en plus de conditions de travail avantageuses incluant une assurance collective et un régime de retraite ;
- Trois (3) semaines de vacances sans compter les congés du temps des Fêtes ;
- Cinq (5) jours de congé mieux-être et cinq (5) jours de maladie ;
- Les vêtements et l'équipement de protection individuelle sont fournis ;
- Un programme d'aide aux employés et aux familles (PAEF) et un service de télémédecine ;
- Des entraînements de groupe offerts gratuitement sur l'heure du dîner et plusieurs activités sociales et sportives entre collègues ;
- Une équipe dynamique et des défis stimulants à relever !

Profil recherché :

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'horticulture agricole, spécialisation en horticulture ornementale ou l'équivalent ;
- Minimum de deux (2) années d'expérience pertinente en travaux d'horticulture ;
- Maîtrise du logiciel Autocad ;
- Excellent sens de l'autonomie et de créativité ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Permis de conduire valide (classe 3).

Le défi t'intéresse ? Fais-nous parvenir ta candidature en remplissant le [formulaire d'embauche](#) au plus tard le 4 mai 2025.

Seules les personnes retenues en entrevue recevront une réponse. La Ville de Sainte-Julie s'engage à appliquer les principes d'équité en matière d'emploi. Si elles le désirent, les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance dans le processus de présélection et de sélection. Il faut noter que le genre masculin est utilisé dans ce texte dans l'unique but d'en alléger la lecture.